

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE CHOISY-LA-VICTOIRE DU LUNDI 3 JUIN 2019

Date de convocation : 27 mai 2019

Date de l'affichage : 5 juin 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS : *En exercice* : 11 *Présents* : 6 *Votes* : 6

L'an deux mille dix-neuf, le trois juin à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Brigitte PARROT, Maire.

Étaient présents : Mme Brigitte PARROT, M. Patrice BANCELIN, M. Jean-Pierre HUVET, Mme Gwenaëlle TRINQUETTE, M. Dominique BANCELIN, M. Maxime DUCHENE, Mme Sylvie POTET, M. Arnaud KAMINSKI.

Absents : M. Thierry MYSLINSKI, Mme Sophie VERNAY et M. Alban LE SOURD.

Secrétaire de séance : Mme Gwenaëlle TRINQUETTE

• **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 3 AVRIL 2019**

Le compte-rendu du 3 avril 2019 est approuvé à l'unanimité.

• **SOIREE DU 13 JUILLET 2019**

M. Arnaud KAMINSKI arrive à 19h23 en cours de séance

NOMBRE DE CONSEILLERS : *En exercice* : 11 *Présents* : 7 *Votes* : 7

Madame le Maire présente le devis de l'Espace le Saint Géran pour le repas de la soirée du 13 juillet 2019.

Au menu :

- Canapés variés 6 pièces par personne
- Couscous d'agneau poulet merguez OU Paella chorizo crevettes poulet moules calamars
- Brie de Meaux / salade
- Salade de fruit frais
- Pain
- Café
- 2 cuisiniers

Pour un tarif de 22 € par personne.

Les membres du Conseil Municipal sont d'accord pour proposer ce repas aux administrés.

Mme le Maire confirme la présence d'un magicien de 19h à 22h30 qui proposera un spectacle de magie close-up et de la sculpture de ballon pour un montant de 400 €.

M. Patrice BANCELIN est en charge d'installer des enceintes et de la musique pour la soirée.

Se pose le problème du tableau électrique et de savoir si la commune en achète un ou si le personne le prêtant habituellement sera encore en mesure, pour cette année de nous le fournir.

Mme Sylvie POTET arrive à 19h30 en cours de séance

NOMBRE DE CONSEILLERS : *En exercice* : 11 *Présents* : 8 *Votes* : 8

Mme le Maire demande aux membres du Conseil ceux qui seront disponibles pour faire la décoration. Mmes Gwenaëlle TRINQUETTE et Sylvie POTET se proposent.

Une tombola sera organisée comme habituellement.

QUESTIONS DIVERSES :

- Parc des sports : Mme le Maire informe les membres du Conseil qu'un administré lui a soumis l'idée de permettre aux habitants du village de pouvoir planter des arbres, arbustes, fleurs, légumes sur le parc des sports. Les membres du Conseil pensent qu'il semble compliquer de mettre ce genre de chose en place sans pouvoir contrôler ce qui est fait.

Par ailleurs, le Conseil Municipal cherche une solution afin d'empêcher les gens du voyage de pouvoir s'installer sur le Parc ces Sports. Différentes solutions sont abordées mais il s'agit d'un sujet complexe auquel il apparaît difficile de trouver une solution viable.

Il conviendrait également de pouvoir couper l'eau arrivant au robinet du Parc. En effet, après la réception d'une facture dont le montant était bien supérieur au montant habituel, il apparaît que des personnes doivent se servir en eau via ce robinet.

Enfin, il est souligné que régulièrement des véhicules à moteur circulent sur le Parc. Il conviendrait de prendre un arrêté interdisant leur circulation dans l'enceinte du Parc et également d'y faire apposer une pancarte indiquant cette interdiction et qu'en cas d'emprunt des barbecues et/ou des tables de pique-nique, le signaler en mairie.

- Opération Hauts de France Propre : Mme le Maire informe les membres du Conseil du bilan de l'opération Hauts de France Propre en quelques chiffres : 848 participants (362 adultes et 486 enfants) ; environ 480 000L de déchets collectés (soit 16 bennes de 30m3 dont 3 remplies uniquement de pneus) ; 27 bouteilles de mégots de cigarettes soit environ 40L ; 64 sacs verts de bouteilles de verts.

- Devis Blue Garden : Mme le Maire présente au Conseil Municipal un devis de Blue Garden pour les opérations suivantes :

- Fleurissement des jardinières devant l'Eglise et sur le parking : fourniture et plantations des arbustes, fourniture seule de plantes vivaces pour les 10 jardinières à raison de 5 vivaces par jardinières pour 275 € HT. Le Conseil est d'accord pour ce fleurissement.
- Fleurissement de la cour de la mairie dans l'angle face à l'entrée : fourniture d'un ensemble de végétaux se composant d'un conifère fastigié 80/100, 3 conifères touffes 40/60, 3 arbustes persistants 40/60 et 20 vivaces pour 355 € HT. Le Conseil est d'accord pour ce fleurissement.
- Gravillonnage de la cour de la mairie : fourniture et pose de graviers roules beige avec décapage léger par moyen mécanique sur les abords des bétons et allées, transport, fourniture et mise en place d'un feutre anticontaminant sur toute la surface et transport, fourniture et mise en oeuvre de graviers pour 42.05 € HT du mètre carré. Le Conseil est d'accord pour cette intervention.
- Fleurissement du talus gauche de l'entrée du village par St Martin Longueau : décompactage par moyen mécanique, nivellement définitif à la main, fourniture d'une toile paillage, fournitures de végétaux (5 conifères touffes 40/60, 10 arbustes persistants et caduques, 12 rosiers rampants) pour 1200 € HT. Le Conseil remet ces travaux à plus tard.
- Clôture du parking face à l'Eglise : dépose de la clôture existante, chargement et évacuation décharge contrôlée y compris les frais, fourniture et pose d'un grillage en panneaux rigides hauteur 1m fixée sur poteaux spités sur muret béton pour 1 375 € HT. Le Conseil est d'accord pour ces travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.